

La connaissance des coûts en Rhône-Alpes

Depuis 2005, l'ADEME conduit au niveau national une démarche pour donner aux collectivités des outils et des méthodes visant à améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts. Il s'agit notamment de la **matrice des coûts** et de la **méthode ComptaCoût®**.

La **matrice** est un **cadre homogène et standard** de présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets. Ce cadre est construit en colonnes selon une logique flux de déchets (ordures ménagères, recyclables secs, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, traitement).

ComptaCoût® est une méthode, basée sur les principes de la comptabilité analytique, qui facilite et permet de pérenniser le renseignement de la matrice.

La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont des éléments essentiels pour les collectivités pour suivre et maîtriser l'évolution des coûts de la gestion des déchets. Elle permet en effet :

- d'éclairer la prise de décision grâce à l'expression détaillée des coûts par flux et par étape technique ;
- de pouvoir positionner ses résultats par rapport à d'autres collectivités et identifier ainsi des pistes de maîtrise des coûts ;
- d'établir une tarification (redevance incitative, redevance spéciale, facturations dans le cadre de prestations...) ;
- de communiquer en toute transparence auprès des élus et des usagers.

	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Déchèteries	Déchets des professionnels
Charges fonctionnelles						
<i>Structure</i>						
<i>Communication</i>						
Charges techniques						
<i>Prévention</i>						
<i>Collecte</i>						
<i>Transport</i>						
<i>Traitement</i>						
Produits industriels						
Soutiens						
Aides						
Calcul des coûts						
TVA acquittée						
Financement						
<i>TEOM, REOM, RS</i>						
<i>Contributions des collectivités</i>						

Le cadre standard de la matrice des coûts

Depuis 2006, en région Rhône-Alpes, de nombreuses collectivités ont mis en place la méthode ComptaCoût® :

- Depuis 2006, 86 collectivités ont été formées ;
- 40 matrices 2009 sont validées dans la base de données SINDRA, représentant 1 150 000 habitants, soit près de 20 % de la population Rhône-Alpine ;
- 5 matrices complémentaires sont en cours de validation, portant la population concernée à plus de 25%.

Le coût de la gestion des déchets tous flux confondus en région Rhône-Alpes

....> € / HABITANT

En région Rhône-Alpes, pour le panel de collectivités ayant renseigné leur matrice (40 collectivités, 1 150 000 habitants), le **coût moyen de la gestion des déchets** (pour l'ensemble des flux) est de **72.6 €/hab.** (coût aidé en €HT¹) en 2009. Il est inférieur de 20 % à la moyenne nationale qui est de **91 €HT/habitant** (source = référentiel national ADEME des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets en 2007/2008²).

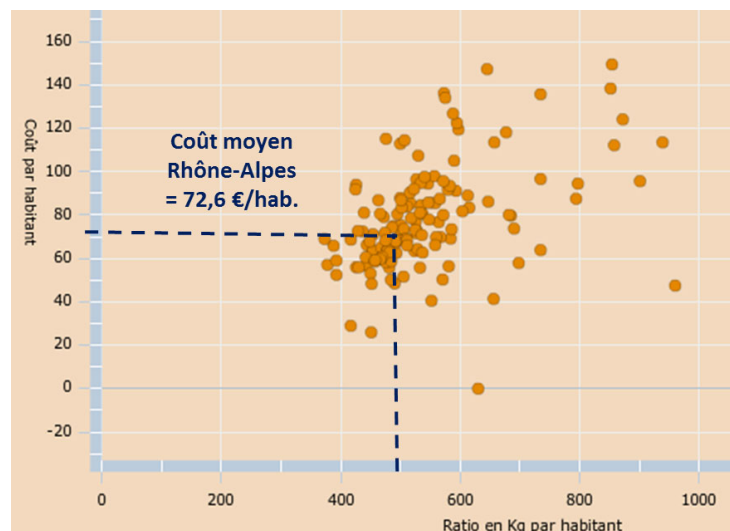


Figure 1 : Coût en €/habitant de la gestion des déchets au niveau national en fonction des quantités collectées en kg/habitant (coût aidé HT)
(Matrices 2009 - 147 collectivités - 8.3 Millions d'hab.)

Sources = Module d'exploitation de la base de données SINOE®
Données présentes dans la base en février 2011

L'ADEME a élaboré une typologie des EPCI à compétence collective, construite à partir des caractéristiques principales de l'occupation de l'espace et de l'habitat pour mettre en évidence les liens existants entre le type d'habitat et les indicateurs déchets : performances et coûts.

Cinq types principaux ont ainsi été définis en fonction de la densité de logements, du taux d'habitat collectif, du nombre de lits par habitant, du nombre de commerces :

- EPCI urbains denses ;
- EPCI urbains ;
- EPCI mixtes ;
- EPCI ruraux ;
- EPCI touristiques et commerciaux.

Dans SINDRA, chaque collectivité est ainsi rattachée à l'un de ces types, à partir des données statistiques disponibles. Le tableau ci-après présente la répartition du coût aidé de la gestion des déchets tous flux en fonction du type d'habitat, en région Rhône-Alpes (matrices 2009) et au niveau national (référentiel national 2007/2008).

¹ Coût aidé HT = Total des charges HT - total des produits

² Document disponible à l'adresse suivante :

http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=202D0D8686C4CE73E0065EA59CF02159_tomcatlocal1304492647975.pdf

	Collectivités Rhône-Alpes	Référentiel national 2007/2008**	Ecart
Rural	64	71	- 10 %
Mixte	69	90	- 23 %
Urbain	79	85	- 7 %
Touristique	94 et 136*	121	

Tableau 1 : Coût aidé en €HT/habitant tous flux en fonction du type d'habitat

* 2 collectivités seulement

** Source : Référentiel national ADEME des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets en 2007/2008

⇒ En région Rhône-Alpes, le coût moyen de la gestion des déchets (pour l'ensemble des flux) est de 72.6 €/hab. (coût aidé en €HT) en 2009. Il est inférieur de 20 % à la moyenne nationale. Ce sont les collectivités à type d'habitat mixte qui s'écartent le plus des données nationales.

...→ €/TONNE

En Rhône-Alpes, le **coût moyen à la tonne**, tous flux confondus, est de **140 €/tonne** (coût aidé €HT), pour une moyenne nationale à **161 €HT/tonne**.

Le coût de la gestion des Ordures ménagères Résiduelles (OMR)

...→ €/HABITANT

Le **coût moyen de la gestion des OMR** au niveau national est de **50 €/habitant** ; en région Rhône-Alpes, il est de **45 €/hab.** (coût aidé en €HT) en 2009, soit 10 % inférieur.

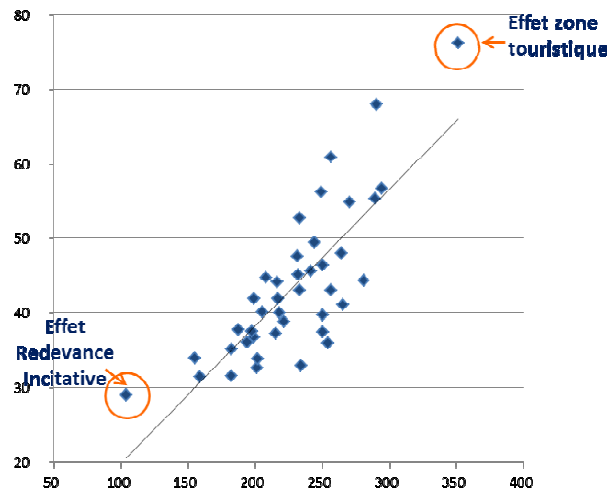


Figure 2 : Coût en €/habitant de la gestion des OMR en fonction du ratio de collecte en kg/habitant (coût aidé HT)

On note une très forte corrélation entre le coût en € /habitant et le ratio de collecte : 1 kg d'OMR supplémentaire coûte 0.18 € de plus par habitant.

...→ €/TONNE

En €/tonne, le **coût moyen est de 186 €/tonne** (coût aidé en €HT) ; la moyenne nationale est de **175 €/tonne** (coût aidé en €HT), soit légèrement inférieure.

Les collectivités concernées par cette analyse des coûts en région Rhône-Alpes ont un ratio de collecte de 243 kg/habitant alors que le ratio moyen de collecte des collectivités constituant le référentiel national est de 260 kg/habitant.

⇒ **Le coût à la tonne de gestion des OMR en région Rhône-Alpes est légèrement supérieur à la moyenne nationale, mais les quantités collectées sont inférieures et au final le coût en €/habitant est inférieur de 10 % aux valeurs nationales.**

	Coût de collecte	Coût de traitement Incinération	Coût de traitement Stockage
Collectivités Rhône-Alpes	86 €/t (75 à 117)*	110 €/t (89 à 142)**	2 valeurs*** : 66 et 88 €/t
Référentiel national	85 (67 à 105)*	94 (77 à 121)*	64

Tableau 2 : Coût en €HT/tonne de collecte et de traitement des OMR

* 80 % des résultats

** Valeurs mini et maxi

*** 2 groupes de collectivités autour de 2 syndicats de traitement

⇒ **Le coût de collecte des OMR est dans la fourchette de la moyenne nationale ;**
 ⇒ **Le coût de traitement est globalement supérieur aux valeurs nationales : + 17 % pour l'incinération et de + 3 à + 38 % pour le stockage.**

Le coût de la gestion des Recyclables secs hors verre

.....> €/HABITANT

Le coût moyen de la gestion des emballages et JRM est de 12 €/hab. (coût aidé en €HT) au niveau national ; en région Rhône-Alpes, il est en moyenne de 5.2 €/hab. en 2009, soit 57 % inférieur.

	Collectivités Rhône-Alpes	Référentiel national 2007/2008**	Ecart
Tous milieux	5.2	12	- 57 %
Rural	4.6	8	-43%
Mixte	4.2	11	-62%
Urbain	6.2	12	-48%
Touristique	10.9	8	36%

Tableau 3 : Coût aidé en €HT/habitant des emballages et JRM en fonction du type d'habitat

⇒ Globalement, sur tous les types d'habitat (hormis les zones touristiques), le coût aidé en €HT/habitant est inférieur à la moyenne nationale.

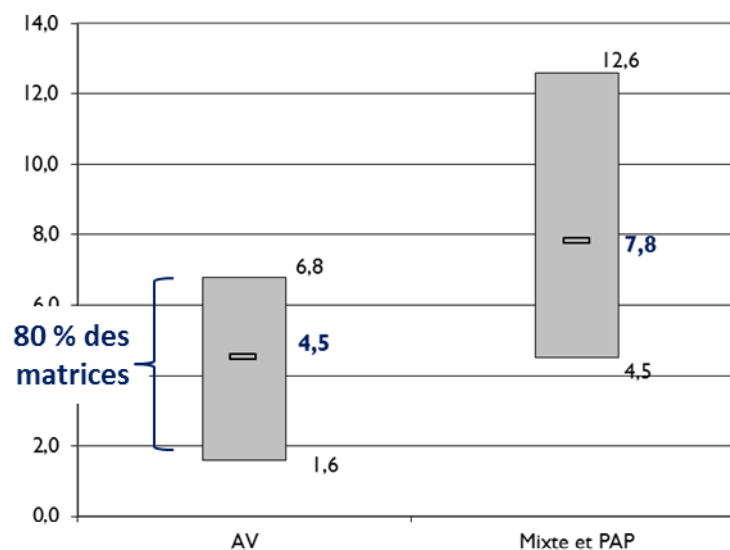


Figure 3 : Coût aidé en €HT/hab. des emballages et JRM en fonction du mode de collecte

⇒ Le coût médian en €/hab. est supérieur de 3 €/habitant pour les collectes en porte à porte par rapport aux collectes en apport volontaire.
 ⇒ La dispersion des coûts est supérieure pour les collectes en porte à porte.

----> **€/TONNE**

Le coût moyen de collecte des emballages et JRM est de **125 €HT/tonne** en région Rhône-Alpes, inférieur au coût médian au niveau national (**151 €HT/tonne**, 50 % des valeurs se situant entre 103 et 188 €HT/tonne).

Le coût de la gestion du verre

----> **€/HABITANT ET €/TONNE**

	Coût aidé en €HT/habitant	Coût de collecte en €HT/tonne
Collectivités Rhône-Alpes	1.2 €HT/hab. (0.2 à 1.7)	52 €/t (29 à 69)*
<i>Référentiel national</i>	<i>1.5</i> (0.4 à 2.7)*	<i>51</i> (31 à 105)*

Tableau 4 : Coût aidé en €/habitant et coût de collecte en €/tonne du verre

* 80 % des résultats

⇒ **Le coût de la gestion du verre en Rhône-Alpes est proche des valeurs nationales.**

Le coût des déchèteries

----> **€/HABITANT**

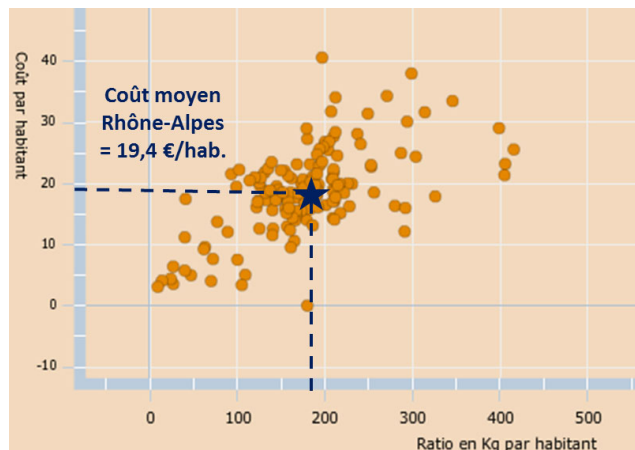


Figure 4 : Coût en €/habitant de la gestion des déchèteries au niveau national en fonction des quantités collectées en kg/habitant (coût aidé HT)

(Matrices 2009 - 148 collectivités - 8.4 Millions d'hab.)

Sources = Module d'exploitation de la base de données SINOE®

Données présentes dans la base en février 2011

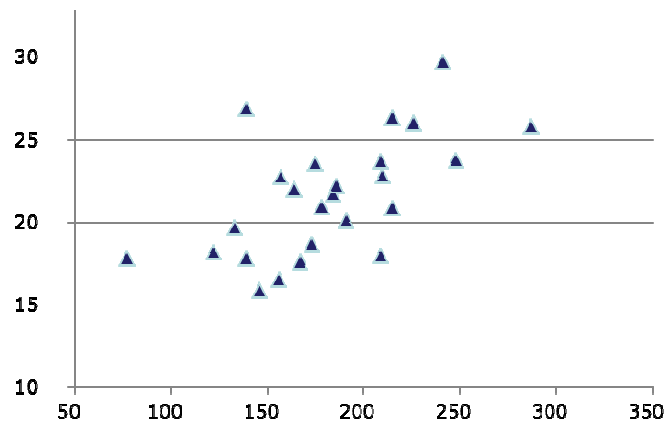


Figure 5 : Coût en €/habitant de la gestion des déchèteries des collectivités en Rhône-Alpes en fonction des quantités collectées en kg/habitant (coût aidé HT)

Le coût de la gestion des déchèteries est très corrélé aux quantités collectées :

- Pour des quantités collectées < 200 kg/hab., le coût varie entre **13,9 et 22,0 €/hab.**
- Pour des quantités collectées > 200 kg/hab. il varie entre **17,4 et 32,2 €/hab.**

- ⇒ Le coût moyen de la gestion des déchèteries en région Rhône-Alpes est de **19.4 €/habitant (coût aidé HT)**, pour une moyenne nationale à **16 €/habitant** ;
- ⇒ Pour les collectivités ayant renseigné leur matrice en région Rhône-Alpes, les quantités collectées en déchèterie sont de **185 kg/habitant**.

...➔ €/TONNE

En Rhône-Alpes, le **coût moyen est de 105 €/tonne** (coût aidé en €HT), pour une moyenne nationale à **114 €HT/tonne**.

OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :

Rubrique : Les chiffres clés en Rhône-Alpes/Général pour avoir ce bilan régional.

Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Coûts pour accéder au module d'exploitation des coûts de SINOE. Cet accès est réservé aux collectivités qui remplissent la matrice ComptCoût.

Rubrique : Synthèses/Synthèses d'ordre général pour avoir ce bilan régional.

Edition mai 2011